

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la SEANCE
du CONSEIL MUNICIPAL
du 5 DECEMBRE 2019**

Le Conseil Municipal d'Arnac-la-Poste s'est réuni à la mairie le 5 décembre 2019 à 20 h 00 selon convocation en date du 28 novembre 2019 sous la présidence du Maire, Madame DEVERINES Mariane, le secrétaire de séance étant Amanda CHANTON.

PRESENTS : DEVERINES Mariane, DUBRAC Pascal, CHANTON Amanda, POUJAUD Brigitte, DRIEUX Jean-Pierre, CUTARD Fabienne, VINCENT Hélène, BEAUBERT Damien, LAGORCE Loïc.

ABSENTS (excusés) : GRANDJEAN Lilian, (donne pouvoir à DUBRAC Pascal), DESMAISON Marguerite (donne pouvoir à Brigitte POUJAUD), TRIFFAUT Catherine.

ABSENTE : CUTARD Fabienne.

FINANCES :

- 1- **Indemnités de mission et remboursement des frais de déplacements et d'hébergements temporaires des agents communaux**, cette affaire est présentée par Mariane DEVERINES. Adoptée à l'unanimité.
- 2- **Remplacement de 3 serrures « antipanique » des portes aluminium de la salle des fêtes** : cette affaire est présentée par Pascal DUBRAC. Le devis de NAUDON et MATHE Frères d'un montant de 733, 05 € HT soit 879, 66 € TTC est accepté à l'unanimité.
- 3- **Remplacement d'un foyer d'éclairage public vétuste rue des Fleurs** : Cette affaire est présentée par Pascal DUBRAC, le devis d'un montant de 995, 31 € HT soit 1 194, 37 € a été accepté à l'unanimité.
- 4- **Solution de redémarrage automatique de l'onduleur pour l'élèveur de l'école** : cette affaire est présentée par Pascal DUBRAC, le devis de ERMHES d'un montant de 640, 42 € HT soit 675, 65 € TTC a été adopté à l'unanimité.
- 5- **Réfection du trottoir avenue de la république** : cette affaire est présentée par Pascal DUBRAC. Le devis de l'entreprise Thierry BOUSSARDON a été accepté pour un montant de 786, 91 € HT soit 944, 29 € TTC à l'unanimité.
- 6- **Wifi territorial** : Cette affaire est présentée par Jean-Pierre DRIEUX. Les devis respectifs des contrats d'investissement et d'abonnement à 2iSR.fr ont été adoptés à l'unanimité.
- 7- **Réparation de la voie communale n° 39 suite à l'incendie du tracteur** : Cette affaire est présentée par Pascal DUBRAC, le devis d'un montant de 3 311, 14 € TTC de VIABILISER.COM a été adopté à l'unanimité.
- 8- **Achat de deux éléments pour le parcours sportif suite à détérioration** : Affaire présentée par Pascal DUBRAC. Le devis de VIRAGES d'un montant de 1 261, 20 € TTC a été adopté à l'unanimité.
- 9- **Remplacement de la benne autoportée du tracteur** : cette affaire a été présentée par Pascal DUBRAC. La facture de GONNIN DURIS d'un montant de 1 980 € TTC sera mandatée à l'article 21578 – Prog. P0321. Adoptée à l'unanimité.
- 10- **Demandes de subventions DETR** : Cette affaire est présentée par Pascal DUBRAC. Le dossier de demande DETR concernant la rénovation de la salle de motricité de l'école maternelle et le dossier de demande de DETR concernant l'aménagement du cimetière (jardin du souvenir, colombarium, colonne du souvenir) ont été adoptés à l'unanimité.
- 11- **Devis de travaux sur le bâtiment des logements communaux rue du couvent** : Cette affaire est présentée par Pascal DUBRAC. Le devis d'un montant de 914, 25 € HT de l'entreprise de BOUSSARDON Thierry de St-Sulpice-les-Feuilles a été adopté à l'unanimité.
- 12- **Mandatement avant vote du budget primitif 2020** : Cette affaire est présentée par Mariane DEVRINE. Le conseil municipal à l'unanimité autorise le maire à régler les factures correspondant aux dépenses de fonctionnement sur la base du budget précédent et aux dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget précédent (non compris ceux afférents au remboursement de la dette).
- 13- **Participation employeur à la prévoyance maintien de salaire et à la santé** : Cette affaire est présentée par Mariane DEVERINES et est adoptée à l'unanimité.
- 14- **Décisions modificatives budgétaires (budget principal, budget eau potable, budget lotissement)** Cette affaire est présentée par Jean-Pierre DRIEUX et est adoptée à l'unanimité.

- 15- **Rencontres de l'immobilier 2019** : aide financière au Pays du Haut Limousin : cette affaire est présentée par Amanda CHANTON, une aide financière au Pays du Haut Limousin de 300 euros pour l'organisation des rencontres de l'immobilier a été adoptée à l'unanimité.
- 16- **Revalorisation du loyer d'un logement communal rue du couvent** : cette affaire est présentée par Amanda CHANTON. Le conseil municipal a, à la majorité (8 pour, 1 abstention : Sandra DUPUIS) décidé de ne pas augmenter ce loyer du fait des problèmes d'infiltration d'eau rencontrés par les locataires.
- 17- **Réparation du réseau d'eau potable au lieu-dit Bois-Carton** : cette affaire est présentée par Pascal DUBRAC, le paiement de la facture de SOGEA EBL en investissement a été adopté à l'unanimité.

AFFAIRES GENERALES :

- 1- **Mise à disposition gracieuse de salles communales en période électorale** : cette affaire est présentée par Mariane DEVERINES et est adoptée à l'unanimité.
- 2- **Transfert d'un bien de section au Chiron et valeur vénale du bien** : Cette affaire est présentée par Pascal DUBRAC. Le conseil municipal autorise à l'unanimité le maire à demander au préfet le transfert de la parcelle Z n° 74 appartenant aux habitants du Chiron et indique une valeur vénale du bien de 292, 50 €.
- 3- **Echange des parcelles Z n° 554 et Z n° 552 situées au Chiron entre la commune et Monsieur LEBAS** : cette affaire est présentée par Pascal DUBRAC, l'échange des parcelles est adopté à l'unanimité.

INFORMATIONS DIVERSES :

Lecture d'un courrier reçu de Monsieur VIGOR Jean-Pierre.

Compte-rendu de la remise du Label « Haut Limousin Terre d'Accueil »

Loïc LAGORCE indique que la CELMAR souhaiterait rencontrer le maire pour lui faire des propositions de vente de viande pour le restaurant scolaire.

Jean-Pierre DRIEUX donne des éléments concernant le service OM de la CCHLEM.

Arnac-la-Poste, le 24 décembre 2019.

Le Maire,

Mariane DEVERINES